

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

**Compte-rendu**

**Séance du 27/02/2016**

Nbre de Membres en exercice : 11

Nbre de Membres présents : 10

Nbre de Membres votants : 10

**Convocation du 16/02/2016**

**Ordre du jour :**

- Travaux salle des fêtes
- Numérotation de la commune-Géolocalisation
- Carte communale
- Questions diverses

L'an deux mille seize, le vingt sept février, à dix huit heures, le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur le Maire, Jean Pierre COMET.

**Présents :**

Mmes PALUDETTO, SARRAUTE, ESPOUY N., ROGER

Mrs CABAL, VENTURIN, ESPOUY V, SABATHE, LASSERRE.

**TRAVAUX SALLES DES FETES:**

- Après la visite sur place, ce jour à 17 heures, il a été établi le calendrier suivant :
  - 10/03/2016 : DCE (Dossier Consultation des Entreprises)
  - 15/04/2016 : Réponses des entreprises
  - 15/06/2016 : Livraison des travaux

**NUMEROTATION DE LA COMMUNE-GEOLocalISATION:**

- Compte-rendu de la réunion du 09/02/2016 avec Mr Font de La Poste :
  - Intérêts de mettre en place la géolocalisation et la numérotation des voies de la commune pour faciliter les livraisons, la distribution du courrier et surtout pour les services de secours.
  - Devis pour 185 boites aux lettres : 1380 € HT. En plus, achat des plaques de rues et des numéros.
  - Numérotation métrique des voies.
  - Délai pour la mise en place : environ 10 mois.
- L'ensemble du Conseil Municipal approuve la mise en oeuvre du projet.
- Cécile Sarraute prendra contact avec le commercial de La Poste.

**CARTE COMMUNALE:**

- Monsieur le Maire explique que lors du rendez-vous avec Mr Arrauz de la DDT, le 09/02/2016 des difficultés sont apparues :
  - Compétence de la communauté de communes et non de la commune pour une création de zone artisanale. Un PLU est alors indispensable.

- Sur la commune, pas assez de permis de construire déposés (un seul depuis 2 ans) et une dizaine de terrains à bâtir disponibles ne permettent pas de justifier une nouvelle carte communale dans des délais brefs.
- Mr le Maire précise qu'une carte communale doit être approuvée conjointement par la commune et l'Etat.
- Monsieur le Maire a rendez-vous avec Mr Redonnet et la DDT le 7 mars pour étudier la faisabilité du projet de zone artisanale

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **• Fixation des indemnités de fonction des maires :**

Une lettre du préfet aux maires fixe le montant d'indemnités pour le maire au taux maximum. Le conseil Municipal approuve ce montant.

### **• Travaux sur la route qui monte à Montmajou :**

Malgré plusieurs relances, aucun chantier n'est prévu. Mr le Maire enverra un courrier au Conseil Départemental et au Secteur routier pour demander une intervention sur cette route.

### **• Terrain de Montmajou:**

Mr le Maire demande au conseil municipal de réfléchir aux différents projets d'aménagement de cette zone afin de prendre une décision au prochain conseil municipal.

### **• Horloge de l'église :**

Mr le Maire propose de réparer l'horloge de l'église. Lors des travaux de réfection du clocher, celle-ci a été coincée dans du béton, d'où un problème pour l'en extraire...

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.**